

#### **GUIDE DE PROCEDURE MAC**

Ce document a pour but de guider les utilisateurs sur le téléservice **Agrément** de l'OCM Fruits et Légumes pour la **procédure : MAC** 

Les formulaires vierges à télécharger sont disponibles sur le site de FranceAgriMer : <u>http://www.franceagrimer.fr/filiere-fruit-et-legumes/Aides/OCM-fruits-et-legumes-Programmes-Operationnels-PO</u>

# POINTS D'ATTENTION

Procédures concernées par le téléservice agrément:

La télédéclaration concerne les **PO, MAS, MAC et FONDS**. Les demandes de notifications de modification sont disponibles à la télédéclaration. La télédéclaration des MAC est l'objet de cette présente notice.

#### Habilitation et valeur probatoire des documents transmis :

Les documents transmis via le téléservice porteront un cachet serveur et auront une valeur probatoire.

Il vous appartient donc de vérifier que la personne qui se connecte pour transmettre la demande est bien habilitée à <u>engager juridiquement la société</u>.

Si aucun représentant légal de la société n'a de compte, vous avez la possibilité de créer un compte associé à son nom sur le portail web de Franceagrimer. (Il est possible que la saisie soit faite par une personne autre que le représentant légal. Seule l'action de cliquer sur le bouton « transmettre » doit être faite à partir du compte du représentant légal de l'OP. Attention, il n'y a pas de contrôle sur le compte à partir duquel cette action est faite, et il n'est pas possible de revenir en arrière...)

J'attire votre attention sur le fait que, les documents originaux signés par les comptables doivent être conservé par l'OP et mis à disposition en cas de contrôle.

Ces documents **signés et datés** par les comptables doivent être scannés et téléchargés dans votre dossier de demande.

La date de dépôts de votre demande correspondra à la date de télétransmission et les dates limites de dépôts sont inchangées.

Il vous est donc vivement conseillé de vérifier dés maintenant que votre accès portail et surtout votre accès jusqu'à l'application agrément est bien valide tant sur les comptes principaux que sur les comptes secondaires (en cas de création de compte sur le portail, l'accès au téléservice peut prendre quelques jours).

#### Navigation :

N'utilisez pas les flèches de votre navigateur (Internet Explorer, Mozilla, Chrome...) pour revenir en arrière.

Utilisez les boutons « précédent » et « retour à la liste » du téléservice.

#### Déconnexion :

Si vous souhaitez sortir de la télédéclaration, cliquez impérativement sur <u>« Déconnexion »</u> en haut à droite des écrans, sinon vos données risquent de **ne pas être enregistrées**.

Ne cliquez pas sur les croix de fermetures des onglets ou des fenêtres de votre navigateur.

# CONTACT

En cas de problème relatif à la télédéclaration et après lecture de ce document, vous pouvez contacter l'adresse <u>OCMFL\_aide@franceagrimer.fr</u>



# SOMMAIRE

<u>1.</u>	<u>Accès a</u>	u téléservice	3
	1.1.	Connexion et inscription au portail de FranceAgriMer	3
	1.2.	Accès à l'espace de votre OP sur le portail	4
	1.2.1.	Gérer vos comptes	4
	1.2.2.	Accès au téléservice Agrément / paiement	4
	1.3.	Accès à votre espace personnel sur le téléservice	5
<u>2.</u>	<u>Saisir u</u> 2.1.	ne demande de MAC Initialisation de la demande	<u> </u>
<u>2.</u>	<u>Saisir u</u> 2.1. 2.2.	ne demande de MAC Initialisation de la demande Formulaire principal	<u> </u>
<u>2.</u>	<u>Saisir u</u> 2.1. 2.2. 2.3.	ne demande de MAC Initialisation de la demande Formulaire principal Téléchargement des fichiers	6 7 9
<u>2.</u>	<u>Saisir u</u> 2.1. 2.2. 2.3. 2.4.	ne demande de MAC Initialisation de la demande Formulaire principal Téléchargement des fichiers Contrôle de la demande	6 7 9 13
<u>2.</u>	<u>Saisir un</u> 2.1. 2.2. 2.3. 2.4. 2.5.	ne demande de MAC Initialisation de la demande Formulaire principal Téléchargement des fichiers Contrôle de la demande Transmission de la demande	6 7 9 13 15
<u>2.</u>	<u>Saisir un</u> 2.1. 2.2. 2.3. 2.4. 2.5. 2.6.	ne demande de MAC Initialisation de la demande Formulaire principal Téléchargement des fichiers Contrôle de la demande Transmission de la demande Ecran récapitulatif	6 7 9 13 15 15

# Liste des écrans

3
4
5
6
6
7
8
9
12
13
13
14
14
15
16



# 1. Accès au téléservice

# **1.1.Connexion et inscription au portail de FranceAgriMer**

Enregistrez l'adresse : <u>https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/</u> dans les favoris de votre navigateur. Il s'agit de l'accès unique au portail web de FranceAgriMer.

Ecran 1 : Ecran de connexion	
FranceAgriMer e-services	
Bienvenue sur le portail <i>e-servi</i> d	ces in the second se
<complex-block><complex-block><complex-block></complex-block></complex-block></complex-block>	<b>be portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :</b> aux téléprocédures gérées par l'établissement : l'ouverture d'un compte permet de cossiers de façon dématérialisée. <u>En savoir plus</u> aux données économiques traitées par les programmes Visio, qui fournissent aux opérateurs des filières des informations économiques en temps réel. <u>En savoir plus</u> <b>Déjà inscrit ?</b> Si vous êtes déjà inscrit, cliquez sur le bouton « Me connecter » pour accéder à votre espace personnel. <b>Deneite visite ? Deneite ? Deneite visite ? Deneite visite ? Deneite visite ? Deneite ? Deneite visite ? Deneite visite ? Deneite visite ? Deneite ? Deneite</b>
Actualités	<b>■</b>

- Cliquez sur « Me connecter » et saisissez votre identifiant et le mot de passe préalablement reçu lors de votre inscription sur le portail.
- Si vous n'avez pas de code, cliquez sur « M'inscrire » et sectionner un téléservice après avoir renseigné vos informations.

Apres votre inscription, vous allez recevoir un courriel qui vous permettra de vous connecter une première fois pour validation de votre demande de compte. ⇒Conservez ce courriel qui contient vos codes de connexion.

Vous devez ensuite attendre de recevoir un courrier postal qui vous permettra de valider l'inscription. Ce courrier est adressé à un responsable légal de l'OP. Il contient un numéro de téléusager (différent du login) confidentiel qui sécurise l'inscription. ⇒ Conservez ce courrier.

Le titulaire du compte pourra ensuite demander l'accès à d'autres téléservices.



# 1.2. Accès à l'espace de votre OP sur le portail

Ecran 2 : Ecran d'accueil des e-services OCM FL

FranceAgriMer e-services	
	Bienvenue
Accueil > Mes e-services	Déconnexion +A -A
Mes e-services	EN UN CLIC MES E-SERVICES
secteur des fruits et légumes de transmettre leur de demande d'agrément et de paiement.	> Afficher mes e-services > Plus d'e-services
OCM fruits et OCM fruits et	MON COMPTE
agrément et Indicateurs	> Gérer mon compte
parement	> Transférer mes droits
	LES COMPTES ASSOCIES
	> Créer un compte associé
	> Consulter les comptes associés
Mes messages	> Désactiver un compte associé
	> Gestion des e-services d'un

## 1.2.1. Gérer vos comptes

Les comptes administrateurs peuvent, après connexion, créer et consulter des comptes associés et éventuellement transférer leurs droits d'administrateur à partir de la rubrique « en un clic » puis « les comptes associées » et « mon compte » à gauche de l'écran 2.

Il est possible de demander l'accès à d'autres téléservices à partir de la section « mes eservices ».

NB : lorsqu'une OP change de SIRET, elle doit créer un nouveau compte sur le portail et en informer FranceAgriMer.

### 1.2.2. Accès au téléservice Agrément / paiement

Vous êtes maintenant connecté et avez accès à l'ensemble des e-services de l'OCM Fruits légumes disponibles. Le téléservice Agrément est le même que celui des paiements. Le présent document est dédié aux procédures d'**AGREMENT.** 

Cliquez sur le carré : OCM fruits et légumes – Agrément et paiement de l'écran 2.



1.3. Accès à votre espace personnel sur le téléservice

Vous accédez à l'écran suivant :

<u> Ecran 3 : Ecran d'accueil d</u>	lu téléservice AGI	REMENT	– PAIEMENT	-		
Suivi des demandes						
Vos informations						
93FL0000	FRANCEAG	RIMER				
E Critères de recherche						
		Année		v		
🔘 Dossier agrément			🔘 Dossier paien	nent		
	Type d	e demande		Ŧ		
		Statut		Ŧ		
					Réinitialiser	Recherche
🔳 Liste des demandes						
					Créer une not	velle demand
Nombre lignes / page 30	1-13 sur 13 résultats					
		Liste des (	demandes			
Référence	Type de demande	Date de t	élétransmission		Statut	Suppression
93FL000 2010/MAC	MAC	01	1/09/2014		Agréée	
93FL0000 /2012/Acompte	Acompte			En cours	de saisie par l'OP	(*)
93FL0000 /2012/Solde	Solde	27	7/02/2014	Trans	smise par l'OP	
93FL0000 /2013/Acompte	Acompte			En cours	de saisie par l'OP	*
93FL0000 /2013/Acompte	Acompte	5		En cours	de saisie par l'OP	
93FL0000 /2013/Solde	Solde	1	4/01/2014	Trans	smise par l'OP	

Ceci est l'écran d'accueil de votre espace personnel sur le téléservice agrément-paiement.

A partir de cet écran, vous pouvez:

créer une nouvelle demande en cliquant sur créer une nouvelle demande (cercle 0 rouge)

Attention : ne sélectionnez pas le type de demande avant de cliquer sur « créer une nouvelle demande ».

- visualiser les demandes existantes dans la partie « listes des demandes » et filtrer 0 selon la procédure (Agrément/paiement), le statut (en cours de saisie par l'OP, transmise par l'OP, payée, etc.), l'année de fonds et/ou le type de demande (solde, acompte, avance, PO, MAS, MAC, FONDS) dans la partie « Critères de recherche »
- consulter une demande en cliquant sur la ligne correspondante (cercle vert) 0
- o supprimer une demande « en cours de saisie par l'OP » en cliquant sur la croix rouge (cercle bleu-écran 3). Attention : Une fois la demande transmise il n'est plus possible de la modifier.



# 2. <u>Saisir une demande de MAC</u>

### 2.1.Initialisation de la demande

Cliquez sur créer une nouvelle demande (entourée en rouge sur l'écran 3 précédent)
 <u>Attention :</u> ne sélectionnez pas MAC avant de cliquer sur « créer une nouvelle demande »

- o Cochez le bouton « dossier agrément » si ce n'est pas fait
- Sélectionnez MAC dans la liste déroulante « type de demande »

#### Ecran 4 : Création d'une MAC

Choix de la période et du type	e de demande		
Ossier agrément	O Dossier paiement	* Type de demande MAC	¥
	* Année début 2015		
Précédent			Valider

L'année de la demande de la MAC est automatiquement affichée et non modifiable (année en cours uniquement)

#### • Cliquez sur « valider »

NB : Il est possible de revenir sur une demande tant que la demande est au statut « en cours de saisie par l'op » afin de la compléter ou la modifier ou visualiser les documents déjà téléchargés.

Les demandes de MAC sont constituées :	- C	ľ
--	-----	---

- d'un formulaire principal
- des documents à télécharger.

Demande d'agrémen	t			
Vos informations				
93FL0000	FRANCEAGRIMER	MAC	En cours de saisie par l'OP	2015
Les formulaires de v	otre demande d'agrément			
Veuillez remplir les f	ormulaires ci-dessous, nécessaires à	votre demande d'agrément		
Formulaire principal de vo	otre demande		Non saisi	
Documents à télécharger			Non saisi	
Précédent			Т	ransmission

Ecran 5 : Ecran pivot de votre demande de MAC

Pour revenir à cet écran, cliquez sur le bouton « **retour à la liste** » en bas à gauche des écrans suivants.



# 2.2.Formulaire principal

#### Ecran 6 : Formulaire principal de la demande de MAC

93FL0000	FRANCEAGRIMER	MAC	En cours de saisie par l'OP 2015
D			
Demande de MAC			
Les champs marqu Les champs marqu	ués d'une étoile verte sont calo Jés d'une étoile rouge sont ob	cules et/ou renseignes automatiquem l <mark>igatoires</mark> .	ient.
Données adminis	tratives		
Adresse de votre d	organisme de production		
		* Numéro de	
* SIRET ou TVAIC		reconnaissance	
* Raison sociale		* PO	2014/2016
		* Année de FON DS	2015
* Adresse			
* Code postal			
* Ville			
* Pays			
Ces	informations sont-elles corre	ectes ?	
Non, v	ous constatez une erreur dans ations et vous souhaitez la fai	s ces Oui, renseignez les cliquez sur le bouto	informations ci-dessous et n Valider
devez	contacter le gestionnaire de v	otre dossier au	
sentu			
Informations de la	personne à contacter		
* Nom			
* Téléphone		Télécopie	
relephone		Telecopie	
Données spécifiqu La modification co	ues à une demande de MAC		
Données spécifiqu La modification co La création ou la	ues à une demande de MAC ncerne : suppression de mesure(s) du	u programme opérationnel	
Données spécifiqu La modification co La création ou la L'augmentation d	ues à une demande de MAC incerne : suppression de mesure(s) du le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une	u programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur a action au sein du PO	es 🗖
Données spécifiqu La modification ou La création ou la L'augmentation ou La création, mod La diminution du	ues à une demande de MAC incerne : suppression de mesure(s) du le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opératione	u programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur e action au sein du PO el d'un maximum de 50%	es
Données spécifiqu La modification co La création ou la L'augmentation ou La création, mod La diminution du La diminution du	ues à une demande de MAC incerne : suppression de mesure(s) di le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne montant du fonds opérationne	u programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur : action au sein du PO el d'un maximum de 50% el de plus de 50% à condition que les	es Dijectifs du programme
Données spécifiqu La modification co La création ou la L'augmentation ou La création, mod La diminution du La diminution du Le basculement	ues à une demande de MAC incerne : suppression de mesure(s) du le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne ent respectés	u programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur e action au sein du PO el d'un maximum de 50% el de plus de 50% à condition que les IE) 1308/2013 (au choix de l'OP)	es III objectifs du programme III
Données spécifiqu La modification ou la L'augmentation d La création, mod La diminution du Da diminution du Derationnel soie Le basculement Le changement d	ues à une demande de MAC incerne : suppression de mesure(s) du le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne ent respectés sous le nouveau règlement (L lu mode d'alimentation du fon	u programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur e action au sein du PO el d'un maximum de 50% el de plus de 50% à condition que les IE) 1308/2013 (au choix de l'OP) ds	es  objectifs du programme
Données spécifiqu La modification ou la L'augmentation ou La création, mod La diminution du La diminution du opérationnel soie Le basculement Le changement ou	ues à une demande de MAC incerne : suppression de mesure(s) du le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne int respectés sous le nouveau règlement (L lu mode d'alimentation du fon e la periode de VPC sous rès	u programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur e action au sein du PO el d'un maximum de 50% el de plus de 50% à condition que les IE) 1308/2013 (au choix de l'OP) ds erve de l'approbation préalable de Fra	es   objectifs du programme  inceAgrimer
Données spécifiqu La modification ou La création ou la L'augmentation ou La dréation, mod La diminution du opérationnel soie Le basculement Le changement ou La modifications ou es modifications de une action ou mesu conservée sur le tal	ues à une demande de MAC incerne : suppression de mesure(s) du le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne int respectés sous le nouveau règlement (L lu mode d'alimentation du fon e la periode de VPC sous rés ians le descriptif des actions o tre identifiées et transmises. I irre est supprimée, il n'est pas oleau budgétaire avec un mor	u programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur e action au sein du PO el d'un maximum de 50% el de plus de 50% à condition que les IE) 1308/2013 (au choix de l'OP) ds erve de l'approbation préalable de Fra doivent être précisées sur chaque fich Les modifications de montants doiver i nécessaire de télétransmettre la fich tant à zéro et la suppression doit être	es   objectifs du programme  nnceAgrimer  e (nature, raison). Les fiches qui n'ont pas étu tt être reportées sur le tableau budgétaire. Si e correspondante, en revanche la ligne doit é justifiée ci dessous.
Données spécifiqu La modification ou La création ou la L'augmentation ou La création, mod La diminution du La diminution du opérationnel soie Le basculement Le changement ou La modification d ces modification d modifiées doivent é une action ou mesu conservée sur le tail	ues à une demande de MAC ncerne : suppression de mesure(s) du e plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne montant du fonds opérationne ent respectés sous le nouveau règlement (L lu mode d'alimentation du fon e la periode de VPC sous rés lans le descriptif des actions de tre identifiées et transmises. I ure est supprimée, il n'est pas oleau budgétaire avec un mor frais de gestion	u programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur e action au sein du PO el d'un maximum de 50% el de plus de 50% à condition que les les notation que les IE) 1308/2013 (au choix de l'OP) ds erve de l'approbation préalable de Fra doivent être précisées sur chaque fich Les modifications de montants doiver nécessaire de télétransmettre la fich tant à zéro et la suppression doit être je demande les frais de gestion d'un meur de	es   objectifs du programme  inceAgrimer  e (nature, raison). Les fiches qui n'ont pas ét t être reportées sur le tableau budgétaire. Si e correspondante, en revanche la ligne doit é justifiée ci dessous.  montant  je ne demande pas les frais di gestion
Données spécifiqu La modification co La création ou la L'augmentation du La création, mod La diminution du La diminution du La diminution du La basculement Le changement de La modification d es modifications o modifiées doivent é une action ou mest conservée sur le tal je demande les orfaitaires de 2% a structure est une	ues à une demande de MAC incerne : suppression de mesure(s) du le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne montant du fonds opérationne montant du fonds opérationne int respectés sous le nouveau règlement (L lu mode d'alimentation du fon e la periode de VPC sous rés lans le descriptif des actions d tre identifiées et transmises. I tre est supprimée, il n'est pas pleau budgétaire avec un mor frais de gestion infé	u programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur e action au sein du PO el d'un maximum de 50% el de plus de 50% à condition que les IE) 1308/2013 (au choix de l'OP) ds erve de l'approbation préalable de Fra doivent être précisées sur chaque fich Les modifications de montants doiver nécessaire de télétransmettre la fich tant à zéro et la suppression doit être je demande les frais de gestion d'un rieur de	es
Données spécifiqu La modification ou La création ou la L'augmentation ou La dréation, mod La diminution du opérationnel soie Le basculement Le changement ou La modifications ou es modifications de une action ou mest conservée sur le tal D je demande les orfaitaires de 2% a structure est une	ues à une demande de MAC incerne : suppression de mesure(s) du le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne int respectés sous le nouveau règlement (L lu mode d'alimentation du fon le la periode de VPC sous rés lans le descriptif des actions of tre est suprimée, il n'est pas pleau budgétaire avec un mor frais de gestion	u programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur e action au sein du PO el d'un maximum de 50% el de plus de 50% à condition que les IE) 1308/2013 (au choix de l'OP) ds erve de l'approbation préalable de Fra doivent être précisées sur chaque fich Les modifications de montants doiver nécessaire de télétransmettre la fich tant à zéro et la suppression doit être je demande les frais de gestion d'un rrieur de	es
Données spécifiqu La modification co La création ou la L'augmentation ou La création, mod La diminution du La diminution du La diminution du ces action du to Le basculement Le changement of Le modification d modifiées doivent é une action ou mesu conservée sur le tal je demande les orfaitaires de 2% a structure est une	ues à une demande de MAC ncerne : suppression de mesure(s) du le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne montant du fonds opérationne ent respectés sous le nouveau règlement (L lu mode d'alimentation du fon le la periode de VPC sous rés ans le descriptif des actions d tre identifiées et transmises. I ure est supprimée, il n'est pas pleau budgétaire avec un mor frais de gestion Infé AOP	u programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur e action au sein du PO el d'un maximum de 50% el de plus de 50% à condition que les les 1308/2013 (au choix de l'OP) ds erve de l'approbation préalable de Fra doivent être précisées sur chaque fich Les modifications de montants doiver nécessaire de télétransmettre la fich tant à zéro et la suppression doit être je demande les frais de gestion d'un rrieur de	es
Données spécifiqu La modification ou La création ou la L'augmentation ou La création, mod La diminution du opérationnel soie Le basculement Le changement ou La modification du es modifications ou modifiées doivent é une action ou mesu conservée sur le tal je demande les orfaitaires de 2% a structure est une	ues à une demande de MAC incerne : suppression de mesure(s) du le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne montant du fonds opérationne int respectés sous le nouveau règlement (L lu mode d'alimentation du fon le la periode de VPC sous rès lans le descriptif des actions of tre det dentifiées et transmises. I irre est supprimée, il n'est pas bleau budgétaire avec un mor frais de gestion action frais de gestion action supprimée, il n'est pas le actions de l'OP	u programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur e action au sein du PO el d'un maximum de 50% el de plus de 50% à condition que les IE) 1308/2013 (au choix de l'OP) ds erve de l'approbation préalable de Fra doivent être précisées sur chaque fich Les modifications de montants doiver nécessaire de télétransmettre la fich tant à zêro et la suppression doit être je demande les frais de gestion d'un rieur de	es
Données spécifiqu La modification ou La création ou la L'augmentation ou La dréation, mod La diminution du opérationnel soie Le basculement Le changement ou La modifications ou es modifications ou meation ou mest conservée sur le tal D je demande les orfaitaires de 2% a structure est une Eventuelles remarque Récapitulatif	ues à une demande de MAC incerne : suppression de mesure(s) du le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne int respectés sous le nouveau règlement (L lu mode d'alimentation du fon le la periode de VPC sous rés lans le descriptif des actions d tre identifiées et transmises. I tre est suprimée, il n'est pas soleau budgétaire avec un mor frais de gestion frais de gestion action sole de l'OP	u programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur action au sein du PO el d'un maximum de 50% el de plus de 50% à condition que les IE) 1308/2013 (au choix de l'OP) ds erve de l'approbation préalable de Fra doivent être précisées sur chaque fich Les modifications de montants doiver nécessaire de télétransmettre la fich trant à zéro et la suppression doit être je demande les frais de gestion d'un rrieur de	es
Données spécifiqu La modification co La création ou la L'augmentation ou La création, mod La diminution du La diminution du La diminution du ces modification de modifiées doivent é une action ou mesu conservée sur le tal o je demande les orfaitaires de 2% a structure est une eventuelles remarqu Récapitulatif	ues à une demande de MAC  ncerne :  suppression de mesure(s) du e plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne ent respectés sous le nouveau règlement (L fu mode d'alimentation du fon e la periode de VPC sous rés ians le descriptif des actions d tre identifiées et transmises. I tre est supprimée, il n'est pas oleau budgétaire avec un mor frais de gestion  AOP  Jes de l'OP  Les de l'OP	a programme opérationnel consacrés à une ou plusieurs mesur e action au sein du PO el d'un maximum de 50% el de plus de 50% à condition que les IE) 1308/2013 (au choix de l'OP) ds erve de l'approbation préalable de Fra doivent être précisées sur chaque fich Les modifications de montants doiver nécessaire de télétransmettre la fich tant à zéro et la suppression doit être je demande les frais de gestion d'un meur de	es
Données spécifiqu La modification co La création ou la L'augmentation ou La création, mod La diminution du opérationnel soie Le basculement Le changement ou La modification du ese modifications ou mest conservée sur le tal je demande les orfaitaires de 2% a structure est une Eventuelles remarqu Récapitulatif Période de référer	ues à une demande de MAC incerne : suppression de mesure(s) du le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne int respectés sous le nouveau règlement (L lu mode d'alimentation du fon le la periode de VPC sous rés lans le descriptif des actions d tre identifiées et transmises. I irre est suprimée, il n'est pas soleau budgétaire avec un mor frais de gestion frais de gestion acce de la VPC	e fin	es
Données spécifique La modification du La création ou la L'augmentation du La création, mod La diminution du La modification de Le basculement Le changement de La modification de es modification de es modification de es modification de la action ou mest conservée sur le tal of je demande les orfaitaires de 2% a structure est une Eventuelles remarque Récapitulatif Période de référer Date début	ues à une demande de MAC incerne : suppression de mesure(s) du le plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne montant du fonds opérationne int respectés sous le nouveau règlement (L lu mode d'alimentation du fon le la periode de VPC sous rés lans le descriptif des actions d tre identifiées et transmises. Irre est supprimée, il n'est pas pleau budgétaire avec un mor frais de gestion infé AOP Jes de l'OP Les de l'OP Date d	e fin selectionanel consacrés à une ou plusieurs mesur consacrés à une ou plusieurs mesur e action au sein du PO el d'un maximum de 50% el de plus de 50% à condition que les IE) 1308/2013 (au choix de l'OP) ds erve de l'approbation préalable de Fra doivent être précisées sur chaque fich Les modifications de montants doiver nécessaire de télétransmettre la fich trant à zéro et la suppression doit être je demande les frais de gestion d'un rrieur de	es  objectifs du programme  noceAgrimer  e (nature, raison). Les fiches qui n'ont pas éti ti étre reportées sur le tableau budgétaire. Si e correspondante, en revanche la ligne doit é justifiée ci dessous. montant  o je ne demande pas les frais d gestion  A compléter par l'OP
Données spécifiqu	ues à une demande de MAC         incerne :         suppression de mesure(s) du         e plus de 25% des montants         fication ou suppression d'une         montant du fonds opérationne         int respectés         sous le nouveau règlement (L         lu mode d'alimentation du fon         e la periode de VPC sous rés         ians le descréptif des actions d         tre identifiés et transmises.         tre des supprimée, il n'est pas         pleau budgétaire avec un mor         frais de gestion         infé         AOP         ues de l'OP         mee de la VPC         Date d         Type       Annuelle         €)       A of	e fin	es  objectifs du programme  nceAgrimer  e (nature, raison). Les fiches qui n'ont pas été t être reportées sur le tableau budgétaire. Si e correspondante, en revanche la ligne doit é justifiée ci dessous.  montant  o je ne demande pas les frais d gestion  A compléter par l'OP bériode
Données spécifique La modification du La création ou la L'augmentation du La création, mod La diminution du La diminution du La diminution du La diminution du opérationnel soie Le basculement Le changement de Le modification de modifiée doivent é une action ou mesu conservée sur le tal of je demande les orfaitaires de 2% a structure est une eventuelles remarque Récapitulatif Période de référent tate début Montant année 10	ues à une demande de MAC  ncerne :  suppression de mesure(s) du  e plus de 25% des montants fication ou suppression d'une montant du fonds opérationne montant du fonds montant du fondu	e fin August of the selectionne le selection ar le selection e selecti	es  objectifs du programme  noceAgrimer  e (nature, raison). Les fiches qui n'ont pas été té tre reportées sur le tableau budgétaire. Si e correspondante, en revanche la ligne doit é justifiée ci dessous.  montant  o je ne demande pas les frais d gestion  A compléter par l'OP  bériode  automatique, non modifiable
Données spécifique La modification du La création ou la L'augmentation du La création, mod La diminution du La diminution du La diminution du La diminution du opérationnel soire Le basculement Le changement de Le modification de modifiées doivent é une action ou mesu conservée sur le tai on je demande les orfaitaires de 2% a structure est une eventuelles remarque Récapitulatif Période de référent pate début	ues à une demande de MAC         incerne :         suppression de mesure(s) du         le plus de 25% des montants         fication ou suppression d'une         montant du fonds opérationne         int respectés         sous le nouveau règlement (L         lu mode d'alimentation du fon         e la periode de VPC sous rès         ians le descriptif des actions d         tre identifiées et transmises.         le de supprimée, il n'est pas         pleau budgétaire avec un mor         frais de gestion         infé         AOP         ues de l'OP         ues de l'OP         me et la VPC         montant du fonde per la vec un mor         frais de gestion         infé         AOP         ues de l'OP         infé         frais conde la VPC         infé         ans de l'OP         infé         and la VPC         infé         and la VPC	e fin	es



#### • Données administratives

Complétez les informations de la personne à contacter (nom, téléphone, courriel obligatoire)

#### • Données spécifiques à une demande de MAC

- o Cochez les éléments concernés par une demande de modification.
- Cochez le type de frais de gestion souhaités :
  - forfaitaire=2% du total des mesures ;
  - personnalisé –doit être inférieur au 2% ;
  - pas de demande de frais de gestion)

#### Attention :

C'est sur votre agrément que se base le paiement des frais de gestion au solde. Si la structure est une AOP, la case ad hoc doit être cochée.

- Vous pouvez mettre des commentaires dans la case « éventuelles remarques de l'OP ». ces commentaires sont notamment utiles pour préciser :
  - > pourquoi certaines actions sont supprimées,
  - > pourquoi l'OP demande un changement de période de VPC,
  - pourquoi le fonds diminue de plus de 50%
  - d'autres éléments jugés utiles par l'OP.

#### ATTENTION, le nombre de caractère sur le champ est restreint à 2000.

#### Récapitulatif

#### > Période de référence de la VPC :

- Indiquez la date de début et la date de fin de la période de VPC de l'année du fonds considéré.
- Indiquez le type de période et le ou les montants de VPC

 $\rightarrow$  Si la période est **triennale**, vous devez indiquer le montant relatif à chaque année, le montant moyen sera calculé par le téléservice.

|--|

Période de référence de la VPC	
Date début 01/07/2013 🔲 Date de fin	30/06/2014
Type 💿 Annuelle 🍥 T	Triennale
* Montant année 1 (€) 10 000,00 * Montant ann	ée 2 (€) 100 000 000,00 * Montant année 3 (€) 10 000,00
VPC moyenne (€) 33 340 000,00	

→Vous devez indiquer ces données même si vous ne modifiez pas votre période de référence ou votre VPC.

→ Si vous modifiez votre période de référence, cochez la case « Je demande le changement de la période de référence. J'ai transmis au préalable un argumentaire à FranceAgrimer» dans la partie « données spécifiques à une demande de MAC » et indiquez la **période modifiée** dans les champs dates. La modification devra être validée par FranceAgriMer. Il faudra joindre un argumentaire à votre attestation de VPC ou faire une demande préalable par mail à votre gestionnaire de dossier.



#### Montants du fonds

Le dernier montant du fonds éligible pour l'année considérée est automatiquement renseigné avec le montant de votre dernière décision d'agrément pour l'année considérée.

Le « *montant calculé du fonds prévu après modification* » doit être renseigné par l'OP. Il comprend la somme des montants de chaque mesure et les frais de gestion.

Ecran 8 : Montant du fonds avant/après		
	Dernier montant du fonds éligible pour l'année considérée(€)	4 996 980,00
	* Montant calculé du fonds prévu après modification(€)	6 565 665 656,00

- Cliquez sur « enregistrer »
- Cliquez sur « retour à la liste » qui vous ramène à l'écran 5 (Ecran pivot de la demande de MAC)

### 2.3. Téléchargement des fichiers

o Cliquez sur la ligne « Documents à télécharger »

Les formulaires à télécharger sont détaillés dans le tableau « Documents à déposer pour les MAC » ci-après.

#### ATTENTION :

Les formulaires ont évolués et sont mis à votre disposition sur le site de FranceAgriMer. Il faut obligatoirement utiliser les nouvelles versions sauf cas indiqués ci-dessous.

http://www.franceagrimer.fr/filiere-fruit-et-legumes/Aides/OCM-fruits-et-legumes-Programmes-Operationnels-PO

Un certain nombre de « type de document »-doivent être obligatoirement téléchargés. Certains sont « facultatifs », c'est-à-dire qu'ils ne sont pas systématiques et que par conséquent il n'y a pas de contrôle pour la transmission. Néanmoins, ils peuvent être obligatoires d'un point de vue réglementaire en fonction des situations, et doivent dans ce cas être transmis pour que l'agrément puisse être réalisé.



# Documents à déposer pour les MAC

Type de document	MAC	Description	Nom du document sur le site internet
Fiche mesure- actions	Ο	<ul> <li>Un fichier différent doit être constitué pour chaque mesure, comprenant toutes les actions de ladite mesure. Un seul fichier par mesure est autorisé.</li> <li>Par exemple, l'OP XX veut créer un PO contenant les 8 actions suivantes : 1.26a, 1.26b - 2.21a - 3.4.6a, 3.4.6b - 6.1 - 6.2a, 6.2b.</li> <li>Elle devra télécharger 5 fiches mesure-action : 1.26, 2.21, 3.4.6, 6.1, 6.2</li> <li>Précisions pour le dépôt des MAC avec une demande d'accord de principe sur une mesure :</li> <li>Avec le nouveau formulaire : Déposer directement la fiche de demande d'accord de principe sur une mesure dernières évolutions sont à ajouter directement dans ce fichier (en mode suivi des modifications),</li> <li>Par mail avant mise en place nouveau formulaire : utiliser le nouveau modèle de fiche MAC.</li> <li>Rappel :</li> <li>Il est obligatoire d'utiliser les nouveaux formulaires.</li> <li>La fiche FRAIS n'est plus à télécharger, n'oubliez pas de les indiquer dans votre tableau budgétaire.</li> </ul>	<section-header><section-header><section-header><text><text><text></text></text></text></section-header></section-header></section-header>
Justificatif mesure	F	Le document téléchargé correspond à toutes les éventuelles pièces complémentaires/ justificatives nécessaires à l'agrément des actions de la mesure correspondante (telle que décrite pour le document « fiche mesure-actions »). Un seul fichier justificatif par mesure est autorisé.	
Tableau budgétaire	Ο	<ul> <li>Correspond aux aspects budgétaires de la MAC.</li> <li>Ce tableau décrit : <ul> <li>Les codes mesure et action,</li> <li>Les noms des actions,</li> <li>Les catégories de dépense,</li> <li>Les taux de financement,</li> <li>Les montants (en distinguant les délégations à une AOP et les montants avant et après modifications),</li> <li>Le montant des frais de gestion.</li> </ul> </li> </ul>	<b>Tableau budgétaire</b> (1) Ce modèle n'est pas obligatoire, il s'agit seulement d'une aide. Vous pouvez y ajouter les sous totaux par action/mesure/type ou utiliser votre propre tableau qui contiendrait les éléments minimum (codes mesures, action, nom action, cat.de dépense, taux de financement, montants (délégation AOP le cas échéant)



Attestation VPC	F	Le document télétransmis doit comporter la signature du CAC ou expert-comptable. La version originale doit être conservée par l'OP. Ce document est obligatoire uniquement si l'OP choisit de modifier sa VPC lors de sa MAC	Attestation de VPC (i) Si le CAC signe un autre document, que le modèle, complétez le modèle, constituez un seul fichier avec les différents documents pour le téléchargement.
PV ou CR de l'instance décisionnelle	F	Il s'agit du procès-verbal de l'assemblée générale ou du CR de l'instance compétente de l'organisation de producteurs ayant validé le programme opérationnel ainsi que le mode d'alimentation du fonds opérationnel et, le cas échéant, le niveau de cotisations, y compris les cotisations différenciées. Il faut y joindre le procès- verbal de délégation expresse si ce n'est pas l'assemblée générale qui a validé le programme opérationnel. S'il n'est pas disponible avant la date limite, vous l'enverrez par courriel a postériori.	
Conventions IP/IN	F	Correspond aux conventions régissant les actions transnationales ou menées par des filières interprofessionnelles	
Délégation	F	Il s'agit du PV de délégation express si ce n'est pas l'AG l'instance compétente ou d'un extrait des statuts par exemple.	

O : Obligatoire F : Facultatif Sans objet



Ecran 9 : Ecran de téléchargement des documents

3FL0000	FRANCEA	GRIMER	MAC	En cours de saisie par	I'OP 2015
.es documents li	iés à votre demande				
Document	Mesure	Document téléchargé		Date téléchargement	Supprimer
De		Mesure		arcourir DAucun fichier séle	ctionné.
pe icument		Mesure	Tél	arcourir) Aucun fichier séle écharger	ctionné.

Les formats autorisés pour le téléchargement des fichiers sont : .doc, .docx, .odt, .rtf, .pdf, .jpeg, .jpg, .tif, .xls, .xlsx, .ppt

- Sélectionnez le type de documents que vous souhaitez télécharger dans la liste déroulante « type de document » (cercle rouge)
- S'il s'agit d'une mesure ou d'un justificatif de mesure, sélectionnez le code de la mesure. (cercle vert)
- Cliquez sur « parcourir » pour aller chercher le document que vous aurez constitué au préalable. (cercle bleu)
- Cliquez sur « télécharger » (cercle violet)

→Le document s'affiche alors au-dessus. Vous pouvez le visualiser en cliquant sur « visualiser » sur la ligne correspondante. Vous pouvez le supprimer en cliquant sur la croix rouge en fin de ligne (écran 10 ci-après).



#### Ecran 10 : Ecran des documents téléchargés

Document	Mesure	Document téléchargé	Date téléchargement	Supprimer
Fiche mesure-actions	1.26	Visualiser	23 sept. 2015	*
Fiche mesure-actions	1.27	Visualiser	23 sept. 2015	*
Tableau budgétaire		Visualiser	23 sept. 2015	*
Attestation VPC		Visualiser	23 sept. 2015	*
PV ou CR de l'instance décisionnel	le	Visualiser	23 sept. 2015	*
Conventions IP/IN		Visualiser	23 sept. 2015	
Délégation		Visualiser	23 sept. 2015	*
īype Jocument	<ul> <li>Mesure</li> </ul>	<ul> <li>Parco</li> <li>Télécha</li> </ul>	urir Aucun fichier sélectio arger	nné.

→Il est possible de revenir sur une demande tant que la demande est au statut « en cours de saisie par l'op » afin de la compléter ou la modifier ou visualiser les documents déjà téléchargés.

Cliquez sur « retour à la liste » qui vous ramène à l'écran 5 (Ecran pivot de la demande de MAC)

Les statuts passent uniquement de « non saisi » à « en cours de saisie ».

## 2.4.Contrôle de la demande

Une fois les éléments renseignés (statut « en cours de saisie »), à partir de l'écran pivot de votre demande de MAC, cliquez sur le bouton « **transmission** ».

Ecran 11 : Ecran	pivot de votre	demande de	MAC com	plétée

Demande d'agrémen	t				
Vos informations					
93FL0000	FRANCEAGRIMER	MAC	En cours de saisie par l'O	P 2015	
🔳 Les formulaires de vo	tre demande d'agrément				
Veuillez remplir les fo	rmulaires ci-dessous, nécessaires	à votre demande d'agrément			
Formulaire principal de vot	re demande		En cours de saisie		
Documents à télécharger En cours de saisie					
Précédent				Transmission	



#### Ecran 12 : Ecran de transmission de la demande de MAC

Transmission				
Vos information	S			
493FL0000	FRANCEAGRIMER	MAC	En cours de saisie par l'OP	2015
Transmission				
Vous êtes sur l veuillez vous a différentes règl renseigné.	e point de finaliser votre demande via ssurer que les informations déclarée es de remplissage imposées. L'ens	a la téléprocédure. Avant de la va s sont correctes. Le bouton « C emble des tableaux nécessaire: 	alider en Cliquant sur le bouton « Trar ontrôler » vous permet de vérifier le r s à votre demande de paiement doit	nsmettre », espect des être
Retour à la liste		Contrôler		Transmettre

Le bouton transmettre est inactif tant que vous n'avez pas contrôlé positivement votre demande.

• Cliquez sur « contrôler ».

Si les règles de remplissage ne sont pas respectées, vous serez automatiquement redirigé vers l'anomalie et un message apparaitra en rouge en haut de l'écran, vous indiquant l'anomalie.

Si les règles de remplissage sont respectées, un message apparaitra en bleu en haut de l'écran. (Écran 13)

Ecran 13 : Message contrôle positif-demande de MAC

Tous las álámant	a obligatoires de votre demande o	nt hien átá ranseignás, vous n	nivez cliquer sur le houton "Transmet	tre" pour
terminer votre den	nande.	ni bien ele renseignes, vous po	ouvez cilquer sur le bouton mansmer	ue pour
Vos informations				
93FL0000	FRANCEAGRIMER	Fonds	En cours de saisie par l'OP	2016
Transmission				
Vous êtes sur le p veuillez vous assi différentes règles renseigné.	point de finaliser votre demande vi urer que les informations déclarée de remplissage imposées. L'ens	a la téléprocédure. Avant de la v 1s sont correctes. Le bouton « C 1emble des tableaux nécessair	valider en cliquant sur le bouton « Tra Contrôler » vous permet de vérifier le r es à votre demande de paiement doit	nsmettre », espect des être

Le bouton « transmettre » sera alors actif.



## 2.5. Transmission de la demande

Une fois que le contrôle est valide, vous pouvez transmettre la demande à FranceAgriMer.

Il faut d'abord vous assurer que le compte ouvert pour réaliser la transmission est celui d'une personne habilitée à engager juridiquement la société. En effet, le fait de transmettre le dossier revient à ce que la personne physique qui le fait « appose sa signature » sur les documents téléchargés.

Cette personne transmet la demande en cliquant sur le bouton « transmettre » devenu actif (écran 13)

## 2.6. Ecran récapitulatif

Vous accédez directement à l'écran récapitulatif de votre demande si la transmission est effective.

Si vous êtes sorti de votre demande, vous pouvez y retournez en cliquant sur « récapitulatif » sur l'écran pivot :

#### Ecran 14 : Accès à l'écran récapitulatif

Demande d'agrément				
Vos informations				
93FL0000	FRANCEAGRIMER	MAC	Transmise par l'OP	2015
Les formulaires de votr	e demande d'agrément			
Veuillez remplir les forr	nulaires ci-dessous, nécessaires à votre	demande d'agrémeni 	t	
Formulaire principal de votre	e demande		En cours de saisie	
Documents à télécharger			En cours de saisie	
Précédent				Récapitulatif



#### Ecran 15 : Ecran récapitulatif de la demande de MAC

Vos informations         Stance         Transmise par I'OP         2015           1 Récapitulatif et accusé de réception          Récapitulatif et accusé de réception         2015           Votre demande a été transmise au service de FranceAgriMer en charge d'instruire votre demande. Vous pouvez télécharger l'accusé de réception de cette déclaration sur cette page.         Vous pouvez télécharger l'accusé de réception de cette déclaration sur cette page.         Raison sociale de l'organisation de production         FRANCEAGRIMER 2015           Rappel de la demande de MAC         Raison sociale de l'organisation de production         FRANCEAGRIMER 2015         2015           Nué de fonds         2015         2015         19:51:17         Télécharger           Date et heure de réception des données transmises 22/09/2015 - 19:51:17         Télécharge         1.30         Visualiser           Documents de la demande         1.30         Visualiser         1.30         Visualiser           Fiche mesure-actions         1.32         Visualiser         1.30         Visualiser           Tableau budgétaire         1.32         Visualiser         1.30         Visualiser	écapitulatif et accusé de réception							
B3FL0000       FRANCEAGRIMER       MAC       Transmise par POP       2015         Réception de cette déclaration sur cette page.         Voire demande a été transmise au service de FranceAgriMer en charge d'instruir votre demande. Vous pouvez télécharger l'accusé de céception de cette déclaration sur cette page.         Autention :         Raison sociale de l'organisation de production & CAUSE SUPPORT SUPPOR	Vos informations							
Récapitulatif et accusé de réception         Votre demande a été transmise au service de FranceAgriMer en charge d'instruire votre demande. Vous pouvez télécharger l'accusé de réception de cette déclaration sur cette page.         Attention :         Rappel de la demande de MAC         Raison sociale de l'organisation de production       FRANCEAGRIMER 2015         Type de la demande       MAC         Date et heure de réception des données transmises 22/09/2015 - 19:51:17       Télécharger         Occuments de la demande télétransmise       1.30       Visualiser         Fiche mesure-actions       1.32       Visualiser         Fiche mesure-actions       1.32       Visualiser         Tableau budgétaire       Visualiser       Visualiser         Formulaire de fOP       Visualiser       Visualiser	93FL0000 FRANCEAGRIMER	MAC	Transmise par l'OP	2015				
Votre demande a été transmise au service de FranceAgriller en charge d'instruire votre demande. Vous pouvez télécharger l'accusé de réception de cette déclaration sur cette page.         Attention :         Rappel de la demande de MAC         Raison sociale de l'organisation de production 2015         Type de la demande MAC         Date et heure de réception des données transmises 22/09/2015 - 19:51:17         Télécharger         Occuments de la demande télétransmise         1       Document téléchargé         Fiche mesure-actions       1.30       Visualiser         Fiche mesure-actions       1.32       Visualiser         Fiche mesure-actions       1.32       Visualiser         Tableau budgétaire       Visualiser       Visualiser         Formulaire de fOP       Visualiser       Visualiser	Récapitulatif et accusé de réception							
Documents de la demande télétransmise         Document       Mesure       Document téléchargé         Fiche mesure-actions       1.30       Visualiser         Fiche mesure-actions       1.32       Visualiser         Tableau budgétaire       Visualiser       Visualiser         Formulaire de l'OP       Visualiser       Visualiser	Votre demande a été transmise au service de FranceAgriMer en charge d'instruire votre demande. Vous pouvez télécharger l'accusé de réception de cette déclaration sur cette page.         Attention :         Rappel de la demande de MAC         Raison sociale de l'organisation de production       FRANCEAGRIMER 2015 Type de la demande         MAC         Date et heure de réception des données transmises 22/09/2015 - 19:51:17							
DocumentMesureDocument téléchargéFiche mesure-actions1.30VisualiserFiche mesure-actions1.32VisualiserTableau budgétaireVisualiserVisualiserFormulaire de l'OPVisualiserVisualiser	Documents de la demande télétransmise							
Fiche mesure-actions1.30VisualiserFiche mesure-actions1.32VisualiserTableau budgétaireVisualiserVisualiserFormulaire de l'OPVisualiserVisualiser	Document	Mesure	Document téléchargé					
Fiche mesure-actions1.32VisualiserTableau budgétaireVisualiserFormulaire de l'OPVisualiser	Fiche mesure-actions	1.30	Visualiser					
Tableau budgétaire     Visualiser       Formulaire de l'OP     Visualiser	Fiche mesure-actions	1.32	Visualiser					
Formulaire de l'OP Visualiser	Tableau budgétaire Visualiser							
	Formulaire de l'OP	Formulaire de l'OP Visualiser						

En cliquant sur « télécharger », vous pouvez visualiser et/ou enregistrer le PDF de votre accusé de réception qui sera la preuve de votre dépôt de demande.

NB : Seuls les documents téléchargés apparaissent sur l'accusé de réception. Comme le formulaire a été saisi en ligne, il n'y apparait pas, votre demande est cependant bien prise en compte.

En cliquant sur « visualiser », vous pouvez visualiser vos documents téléchargés et le formulaire de demande saisi en ligne, sous format PDF.

Il est inutile de demander à FranceAgriMer de contrôler que votre demande est bien arrivée si vous avez votre accusé-réception.

L'instruction sera faite par le gestionnaire de votre dossier qui vous contactera au besoin.